

← REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ →

JOURNAL OFFICIEL

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

Paraissant tous les Jedis à 8 heures du soir.

Matafiti 60.
N° 35.

Te Uea a te Hau no te mau Haapao raa farani i Oteania

Mahana maha
31 no atete 1911

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):

Intérieur—Un an.....	18 fr.	Extérieur—Un an.....	20 fr.
id. Six mois.....	10 »	id. Six mois.....	11 »
id. Trois mois.....	6 »	id. Trois mois.....	6 50

Un numéro : 50 centimes.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

PRIX DES ANNONCES (au comptant):

Les 20 premières lignes.....	50 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes.....	25 id.

Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Contentieux Administratif. — Ordonnance de fixation.
Concours pour l'emploi d'Inspecteur adjoint des colonies.
Audience de la Justice de paix de Taravao.
Haute-Cour tahitienne. — Rôle des affaires.

PARTIE NON OFFICIELLE

Enquête de commodo et incommodo.
Avis concernant les examens pour l'obtention de bourses.
Chambre d'Agriculture. — Avis.
Mouvement commercial du port de Papeete.

PARTIE OFFICIELLE

Gouvernement des Établissements français DE L'Océanie

CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

Ordonnance de fixation.

Nous, CHARLES HOSTEIN, Chef du Service judiciaire, *p. i.* président le Conseil du Contentieux Administratif des Établissements français de l'Océanie, par délégation de M. le Gouverneur en date du 5 mai 1911 ;

Vu les décrets des 5 août et 7 septembre 1881 sur la compétence et l'organisation des Conseils du Contentieux Administratif ;

Vu la requête formulée par MM. Pétersen et Brown tendant à obtenir l'autorisation d'établir un barrage sur la rivière de Fautana,

DÉCIDONS :

Est fixée au samedi, neuf septembre 1911, à huit heures du matin l'audience du Conseil du Contentieux Administratif dans laquelle il sera statué sur la demande de MM. Pétersen et Brown, tendant à obtenir l'autorisation d'établir un barrage sur la rivière de Fautana.

Papeete, le 31 août 1911.

CH. HOSTEIN.

Ministère des colonies.

Concours pour le grade d'Inspecteur adjoint des Colonies.

Par décision du Ministre des Colonies en date du 8 juin 1911, un concours pour le grade d'inspecteur adjoint des colonies aura lieu à Paris le 7 mai 1912 et jours suivants.

Les demandes devront parvenir au Ministère des Colonies, au plus tard le 15 décembre 1911, et la liste des candidats autorisés à prendre part au concours sera close le 7 janvier 1912.

Les diverses catégories de fonctionnaires et officiers qui peuvent être admis à prendre part au concours sont déterminées ainsi qu'il suit par l'article 80 de la loi de finances du 31 mars 1903, savoir :

- 1° Les auditeurs au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes ;
- 2° Les fonctionnaires civils du Département des Colonies ayant un traitement d'Europe d'au moins 3,500 fr. et pourvus du diplôme de licencié en droit ou ayant au moins quatre ans de séjour aux colonies ;
- 3° Les officiers des troupes coloniales ayant le grade de capitaine et assimilés.

Les candidats doivent être âgés de trente ans au moins et de trente-sept ans au plus au 1^{er} janvier de l'année pendant laquelle s'ouvre le concours (art. 1^{er} du décret du 15 septembre 1904).

L'organisation du jury, la nature et le mode des épreuves ainsi que les matières sur lesquelles elles portent sont déterminés par un arrêté ministériel du 8 juin 1911, inséré au *Journal officiel* de la République française du 13 juin 1911 (errata au *Journal officiel* du 14 juin 1911).

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté ministériel du 8 juin 1911, les officiers et fonctionnaires en service dans la colonie réunissant les conditions ci-dessus indiquées et qui désirent prendre part au concours pour le grade d'Inspecteur adjoint des colonies, devront subir sur place les épreuves préliminaires qui auront lieu à Papeete les 14 et 16 septembre 1911.

Les candidats à ce concours sont priés de bien vouloir se faire inscrire, avant le 10 septembre, au Secrétariat du Gouvernement où ils pourront obtenir tous renseignements complémentaires.

Justice de paix de Taravao Tiripuna faaehau parau no Taravao

Le Procureur de la République, Chef du service Judiciaire, informe le public que la prochaine audience de la Justice de paix à compétence étendue de Taravao aura lieu le samedi, 16 septembre 1911, à 8 heures du matin.

Te faaite nei te Auaha ture o te Repupirita, Raatira no nia i te mau ohipa Haava raa, i te taata'toa, e ei te mahana maa 16 no tetepa 1911, i te hora 8, i te poipoi, e tairuru ai i te Tiripuna faaehau parau no Taravao.

HAUTE-COUR TAHITIENNE. — HAAVA RAA RAHI TAHITI.

3^e Session 1911. — 6 septembre 1911, à 8 heures du matin.
Putuputu raa toru no 1911. — 6 no tetepa 1911, i te hora 8 i te poipoi.

RÔLE DES AFFAIRES.

Te mau ohipa e rave bia e te Haava raa rahi Tahiti.

Numéro du rôle	Noms des parties.	Objet du litige.
Numéra	Te toa o na fatu maro.	Te tumu a te maro raa.
661	Félix Tauruhua a Mahagafanau contre Tokenu a Puhia	Terra " Takaro " (motité)

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DIVERSES

Enquête de commodo et incommodo.

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret du 10 mai 1882, une enquête de commodo et incommodo est ouverte au Service de l'Intérieur, pendant un mois consécutif, à compter du 3 août 1911, sur une demande de M. G. A. F. Ducorron, ayant pour objet l'emploi d'un nouveau moteur à combustion interne, de 45 chevaux de force, destiné à actionner les dynamos en service dans l'usine électrique de cet industriel, située rue de la Petite Pologne, à Papeete.

L'enquête dont s'agit sera close le 2 septembre 1911, à 5 heures du soir.

AVIS

Un concours pour l'obtention de bourses vacantes à l'école centrale de Papeete aura lieu le samedi 30 septembre prochain à 8 heures du matin, dans une salle de cette école. Les demandes d'inscription seront reçues par le Directeur de l'école, jusqu'au 25 inclus.

CHAMBRE D'AGRICULTURE.

AVIS

La Chambre d'Agriculture accorde une prime de cinq francs par épervier tué et de dix centimes par rat tué.

Apporter les becs d'épervier et les queues de rats à Monsieur F. Millaud, qui délivrera la prime séance tenante.

TUHAA OHIPA NO TE PAEAU FAAAPU

PARAU FAAITE

E aufau te Tuhaa ohipa no te paeau faaapu i te moni haamau-ruru e pae farane no te manu rarahi amu manu hoe te pohe e e hoe ahuru tenetima i te iore pohe hoe.

E afai mai i te mau utu manu amu manu e te aéro iore ia M. F. Millaud ra, e i te reira oia e aujan mai ai i te moni no te reira

CAISSE AGRICOLE

AVIS

Les personnes qui possèdent des bons de la Caisse Agricole sont invitées à les présenter au guichet de cet Etablissement pour y être échangés pour des billets de la Banque de l'Indo-Chine.

Le Secrétaire-Trésorier de la Caisse Agricole.
LOUIS.

PARAU FAAITE

Te taata' toa e moni parau ta ratou no te Afata Faaapu te faaite hia'tu nei' ia ratou e e afai mai i taua mau moni parau rai te uputa-aufau raa moni a te Afata Faaapu nei ia taua hia i reira te mau moni parauno te « Banque de l'Indo-Chine ».

Te papai parau mau moni a te Afata Faaapu.
LOUIS.

AVIS

La Caisse Agricole informe le public qu'elle achète le coton longue soie au prix de trente centimes le kilog. et qu'elle fait aussi des avances sur consignation de ce coton à raison de vingt-cinq centimes par kilog.

Le Secrétaire-trésorier,
LOUIS.

ANNONCES

Beurre de la Nouvelle-Zélande marque "ACORN"

Beurre de crèmerie préparé spécialement pour les pays chauds, qualités de conservation sans égales.

Boîtes de 1 livre, 2 livres et 5 livres

Faites vos Commandes à vos Commissionnaires d'Auckland.

29

"Union Steam Ship Company"

expédiera—

LE VAPEUR " TALUNE "

Pour Raiatea, Rarotonga et Auckland, transbordant pour Sydney et tous ports de Nouvelle-Zélande —

Vendredi, 8 septembre 1911.

S. R. MAXWELL & Co, LTD
Agents,
Quai du Commerce

MOUVEMENT COMMERCIAL DU PORT DE PAPEETE

MOIS DE JUILLET 1911.

Dates	Noms des navires	Tonnage	Nombre de passagers	Provenance ou destination	Chargement	Valeur
NAVIRES ENTRÉS						
3 juillet	Cholita	306	7	Makatea	Sur lest.	»
3 —	Atupii	15	»	Huahine	Ignames..... 3.500 k. Coton..... 200 k.	780 »
5 —	Tiare Apetahi	24	16	Raiatea	Coprah..... 20.000 k. Ignames..... 5.000 k. Porcs sur pieds.... 17	9.890 »
8 —	Maitai	3.393	50	Wellington	Marchandises diverses.....	37.849 »
8 —	Areva	7	3	Rangiroa	Coprah..... 7.000 k.	2.800 »
8 —	Hotuaura	11	4	id.	Coprah..... 11.000 k.	4.400 »
8 —	Greix du Sud	45	»	Tuamotu	Coprah..... 35.000 k. Nacres..... 1.082 k.	15.796 »
8 —	Cholita	306	17	Makatea	Sur lest.	»
8 —	Suzanne	24	4	Tuamotu	Coprah..... 14.000 k.	5.600 »
10 —	Aorangi	4.268	20	Wellington	Marchandises diverses.....	17.415 »
10 —	Oromana	72	9	Tuamotu	Coprah..... 75.000 k.	22.500 »
11 —	Mariposa (courrier d'Amérique)	3.200	57	San Francisco	Marchandises diverses.....	218.922 »
11 —	Tiare Apetahi	24	1	Raiatea	Coprah..... 14.000 k.	5.960 »
11 —	Hinano	99	2	Tuamotu	Coprah..... 80.000 k.	38.700 »
12 —	Tiare	15	1	id.	Coprah..... 9.360 k.	3.600 »
12 —	Cholita	306	12	Makatea	Sur lest.	»
12 —	Aorai	13	»	Rairoa	Coprah..... 8.000 k.	3.200 »
13 —	Talune (courrier de N ^{lle} -Zélande)	1.370	145	Auckland	Marchandises diverses.....	193.776 »
13 —	Atoroteahi	19	6	Kaukura	Coprah..... 6.000 k.	2.100 »
13 —	Orohena	22	4	Makatea	Coprah..... 13.000 k.	5.200 »
18 —	Tiare Apetahi	24	»	Anaa	Sur lest.	»
24 —	Noël	15	1	Rangiroa	Coprah..... 12.000 k.	4.800 »
24 —	Hotuaura	11	1	id.	Coprah..... 11.000 k.	4.400 »
24 —	Cholita	306	18	Makatea	Sur lest.	»
24 —	Atupii	15	»	Huahine	Ignames..... 5.000 k. Porcs sur pieds.... 24	2.151 »
24 —	Manureva	52	15	Rurutu	Café..... 3.000 k. Coprah..... 4.000 k. Pia..... 3.000 k.	5.965 »
24 —	Tiare Apetahi	24	17	Raiatea	Chevaux..... 3	300 »
30 —	Cholita	306	28	Makatea	Sur lest.	»
						605.104 »

Dates	Noms des navires	Tonnage	Nombre de passagers	Provenance ou destination	Chargement	Valeur
NAVIRES SORTIS						
1 ^{er} juillet	Anapoto	39	9	Rurutu	Marchandises diverses.	2.096 »
1 ^{er} —	Rotoava	12	5	Fakarava	id.	8.454 »
1 ^{er} —	Noël	15	»	Rangiroa	id.	2.686 »
5 —	Cholita	306	18	Makatea	id.	43.647 »
5 —	France Océanienne	89	54	Niau	id.	73.475 »
6 —	Orohena	21	6	Makatea	id.	4.430 »
6 —	Atupii	17	»	Huahine	id.	4.536 »
7 —	Tiare Apetahi	24	30	Raiatea	id.	11.220 »
8 —	Maitai	3.393	16	Wellington	id.	176.520 »
10 —	Cholita	306	8	Makatea	id.	4.026 »
10 —	Aorangi	4.268	32	Wellington	id.	3.267 »
12 —	Hotuaura	12	5	Raiatea	id.	2.447 »
12 —	Areva	12	3	Rairoa	id.	1.839 »
12 —	Suzanne	24	7	Raiatea	id.	268 »
13 —	Talune (courrier de N ^{lle} -Zélande)	1.370	105	Auckland	id.	89.578 »
19 —	Cholita	306	19	Makatea	id.	6.585 »
19 —	Mariposa (courrier d'Amérique)	3.200	72	San Francisco	Coprah. 315.797 k. Vanille. 14.347 k. Fruits frais. Marchandises diverses.	270.659 »
19 —	Tom-Fisher	84	1	Flint	Marchandises diverses.	1.893 »
20 —	Tiare Apetahi	24	2	Raiatea	id.	10.887 »
21 —	Atoroteahi	19	4	Niau	id.	5.358 »
21 —	Hinano	99	71	Tuamotu	id.	44.713 »
22 —	Aorai	13	»	Rairoa	id.	2.300 »
24 —	Temoua Ahi	45	6	Tuamotu	id.	23.326 »
25 —	Hotuaura	11	1	id.	id.	4.210 »
25 —	Tiare Apetahi	24	7	id.	id.	6.871 »
25 —	Tiare	15	»	id.	id.	7.738 »
26 —	Parau	10	4	Anaa	id.	1.739 »
26 —	Cholita	306	13	Makatea	id.	26.910 »
26 —	Noël	15	4	Rangiroa	id.	2.112 »

843.790 »